



Ottawa, Canada

Conclusions du Groupe de travail sur l'avenir de Pétro-Canada 1

Nomination d'un nouveau haut-commissaire du Canada à Londres . . . 3

Majoration du taux des OEC 3

Aide du Canada aux Antilles du Commonwealth 3

Accord franco-canadien dans le domaine de la télévision interactive 3

Un Canadien, directeur du laboratoire de radioactivité de Monaco 3

L'Enfance au Canada (1880-1920), exposition de photographies 4

Écoutons les enfants 4

Bel avenir pour le cuivre 4

Guides d'information pour le public . . 4

Rencontre entre représentants du Canada et des Communautés européennes . . . 5

Journalistes japonais en voyage d'information au Canada 5

Dialogues franco-canadiens disponibles sur cassettes 6

Apprendre à tout âge 6

Film sur l'énergie 6

Coup d'oeil sur la mode canadienne . . 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Conclusions du Groupe de travail sur l'avenir de Pétro-Canada

Pétro-Canada, société de la Couronne dont le siège est à Calgary (Alberta), devrait se scinder en deux éléments, l'un constituant une société privée appelée Pétro-Canada Exploration, l'autre continuant à titre d'organisme gouvernemental à répondre directement de "l'activité normalement de ressort gouvernemental". C'est ce que recommande, dans un rapport publié le 15 octobre, le Groupe de travail sur Pétro-Canada, créé en septembre dernier.

Selon ce rapport, l'une des raisons principales de la restructuration de Pétro-Canada est de permettre d'atteindre les "objectifs nationaux" souhaitables, l'un étant de "rendre disponibles des quantités suffisantes et assurées d'énergie sous les formes requises dans toutes les régions du Canada, de la manière la plus efficace et la plus économique possible, et dans les plus brefs délais", l'autre de "réduire l'engagement direct du pouvoir fédéral à l'activité de production liée au pétrole, et [d']accroître d'autant l'engagement correspondant des citoyens, soit comme particuliers soit comme exploitants d'entreprises commerciales".

D'après le Groupe de travail, présidé par M. Don McDougall, les citoyens ont tout à gagner si leurs investissements dans le secteur énergétique, ressortent directement à une entreprise privée. "Les vérifications et contrôles seront publics. L'investisseur aura le droit démocratique d'influencer les stratégies par voie de décisions prises à l'assemblée annuelle, ou par le truchement du Conseil d'administration. Autrement, il reste libre de se départir de son investissement", dit le Rapport.

Le Groupe recommande que la "privatisation" consiste à distribuer toutes les actions de la Société restructurée et réorganisée à tous les citoyens du Canada, en tant que gratification de la Couronne. Les actions qui ne trouveraient pas preneur resteraient en possession de la Couronne, jusqu'au moment où l'on décide-

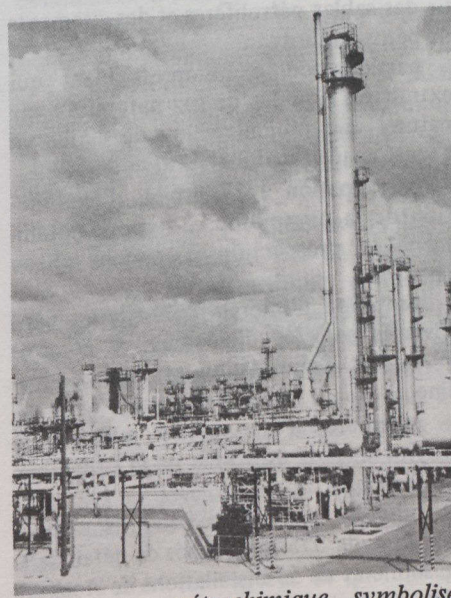
rait de faire de nouveau une seconde offre du genre.

L'Office gouvernemental aura charge de "vaquer à l'activité d'intérêt public confiée jusqu'ici à Pétro-Canada en tant qu'organisme gouvernemental", déclare le Rapport qui s'est inspiré du principe selon lequel "le rôle d'intérêt public dévolu à Pétro-Canada sera plus efficace" aux mains de personnes se consacrant exclusivement à la conception du programme public, et l'accomplissement des tâches commerciales plus efficace aux mains de personnes qui ont l'expérience de l'industrie pétrolière privée".

Activité et Actif de Pétro-Canada

Les principales sphères d'activité de Pétro-Canada sont les suivantes:

- exploration des régions reculées, par exemple, l'Archipel arctique et les fonds sous-marins du littoral oriental dont les strates du Labrador et de la Nouvelle-Écosse. Le programme de l'Archipel arctique relevait en grande partie de Panarctic Oils Limited;



Cette usine pétrochimique symbolise l'essor industriel engendré par la découverte de pétrole et de gaz en Alberta.

C'était ce jour...

Il y a 112 ans ouvrait la première session du premier Parlement canadien. Les députés recevaient \$6 par jour.